

La place de Verdun



C'est en 1960, au terme des travaux de la place, que le monument aux morts, initialement près de l'église, fut transféré à cet emplacement.

A proximité de cette place, quelques curiosités à visiter

Trois passages sous des maisons



Place de Verdun



Rue de la Forge
A l'extrémité de la place



Impasse du Suel

L'église vue au travers d'une ancienne voûte



Près de la place

L'histoire de la place de Verdun

« Me promenant dans le Bourg de Longes, j'arrivai face à l'église. Je remarquai tout de suite un portail d'entrée sur la droite donnant accès à un château constitué d'un groupe de maisons avec des cours intérieures. Mu par la curiosité, je me glissai dans les lieux. Au fond il y avait un passage voûté. L'ensemble était plutôt en ruines. On pouvait y voir les restes d'une tour. Je me renseignai. Il s'agissait de " la Tour du Touène " : le Tuène était le surnom d'un ancien Longeard, membre de la famille Chol. On m'expliqua aussi qu'une légende disait qu'un souterrain existait entre l'église et le château. Cela était possible car les deux bâtiments étaient très proches et le clocher servait autrefois de tour de guet. Revenu près de l'église, mon regard se porta sur un café-épicerie, séparé de la maison accolée à la cure par un passage voûté. On m'indiqua que ce passage abritait les chevaux pendant les offices..... »



La tour du Tuène
vue depuis l'actuel jeu
de boules du haut

Cela pourrait être le récit d'un promeneur visitant les lieux **avant 1959** et avant que le maire et le conseil municipal ne décident que les ruines n'étaient pas une belle vitrine pour notre village. Les travaux engagés furent si importants pour notre commune qu'ils restent gravés dans la mémoire des Longeards et méritent d'être relatés.

Ainsi en avril 1960, la décision fut prise d'ouvrir une place en supprimant les maisons en ruines et en utilisant des terrains en friches. **En 1961**, le conseil fixa les alignements de la future place et autorisa le maire à faire les démarches pour l'acquisition des terrains, ce qui entraîna une enquête en vue de la déclaration d'utilité publique. En septembre de la même année, sur les douze déclarations, seulement six furent en faveur du projet ce qui amena une réponse défavorable de l'enquêteur. Les opposants contestaient l'utilité publique du projet pour les conséquences sur leurs propriétés et réclamaient, si on les expropriait, la construction de maisons semblables aux leurs, avec cellier, grange, cave, écurie, jardin et cour dans un endroit à leur convenance.

Le projet fut donc remanié de façon à ne plus toucher d'immeuble habité. Une ordonnance d'expropriation concernant les terrains nécessaires à l'édification de la nouvelle place publique intervint en décembre 1962. La commune proposa les indemnités dues aux propriétaires. Les travaux, confiés à l'entreprise Armellier de Limony, commencèrent **en 1963** et s'achevèrent **en 1965** avec la deuxième tranche. Les finitions (jeu de boules, parkings) intervinrent en **avril 1967**.

La maison démolie pour l'ouverture de la rue de la Forge.

A droite un balcon existant encore de nos jours



Avant 1963, le rue de la Forge n'était qu'un passage sous une maison. Vue depuis la petite rue derrière l'église.



La place de La place de Verdun avait vu le jour.



Rassemblement au monument aux morts de 1939/1945

Robert de Pazanan curé
Devant lui, Raphaël Pitiot et Antoine Peillon, maire.



En 1932, remise officielle du drapeau des anciens combattants de Longes

La dame à gauche : Adrienne Colombet

Premier rang : 1er à gauche Pierre Brosset, 1er à droite Jean Pélaprat

Deuxième rang : Derrière le militaire de gauche, Marius Roux, à sa gauche, Jean Fleury Chavassieux

Troisième rang : Au pied du drapeau de droite, Louis Boiron

Au fond et au centre contre le jambage droit de la porte, Jean Baptiste Champin

Pour aller plus loin :

- Des temps difficiles
- La place du Puits
- La place du Four
- Les métamorphoses du bourg